Processus Constat Plomb

Opérateur de repèrage	Donneur d'ordre	Observation

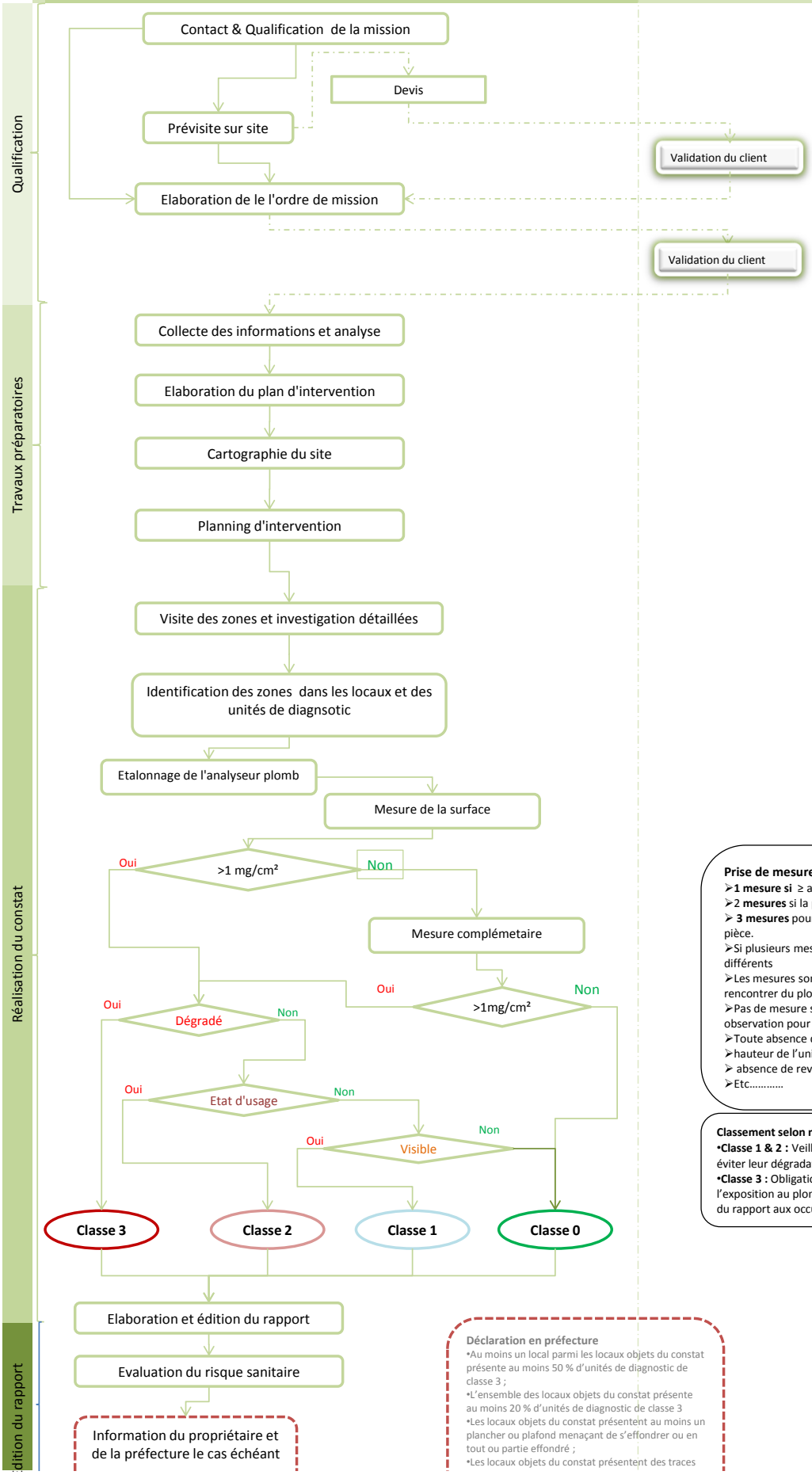

Qualification
- Nature de la mission
- Type de bien
- Délai de réalisation
- Prévisite

Qualification
- Identification du bien
- Identification de la mission
- Les conditions générales de prestation
- Les zones concernés par la mission
- Les obligations du propréitaire
- Accessibilité de locaux

Travaux préparatoires
- Les documents existants se rapportant au revètements .
- Les plans existants
- Les points particuliers de l'immeuble
- Les conditions d'accessibilité
- Cartographie détaillée du site
- Le planning d'intrevention
- Les contributeurs éventuels
- Autres documents utiles

Identification des zones
- Chaque mur , plafond & sol (A,B,C..)

Identification des unités de diagnostic
- les différents murs d'une même pièce
- des éléments de construction de substrats différents (ex: pan de bois & reste de la paroi murale)
- les côtés extérieur et intérieur d'un élément mobile (tel qu'une fenêtre)
- des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes)

Etalonnage de l'anayseur sur plaque

Prise de mesure
- **1 mesure si** ≥ au seuil de 1 mg.cm²
- **2 mesures** si la première < 1 mg/cm2
- **3 mesures** pour toutes les mesure négatives si un mesure + dans la pièce.
- Si plusieurs mesures néécessaires elles sont réalisés à des endroits différents
- Les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte
- Pas de mesure sur carrelage ou faience .(mesure fictive avec observation pour annuler la mesure)
- Toute absence de mesure devra être commenté
- hauteur de l'unité de diagnostic à mesurer supérieure à 3 mètres
- absence de revêtement
- Etc……

Classement selon mesure et éta de conservation
- **Classe 1 & 2 :** Veiller à l'entretien des revêtements les recouvrant pour éviter leur dégradation future
- **Classe 3 :** Obligation d'effectuer des travaux pour supprimer l'exposition au plomb et obligation de transmettre une copie complète du rapport aux occupants et aux personnes effectuant des travaux dans

Déclaration en préfecture
- Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3 ;
- L'ensemble des locaux objets du constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3
- Les locaux objets du constat présentent au moins un plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré ;
- Les locaux objets du constat présentent des traces

Contenu du rapport

Identification du bien
Identification du client
Identification de l'opérateur
Conclusions détaillées
- Liste des unités de diagnostic
- Facteurs de dégradation du bati

Réalisation du repèrage
- Descriptif des pièces visitées

Résultats détaillées du repèrage
- Résultat suite mesure anlayseur plomb
- Résultat suite analyse en laboratoire

Consignes générale de sécurité
Annexes

importantes de coulures ou de ruissellement ou

- Plan et croquis